

Problématique : Augmentation des matières en suspension (MES)

Orientation 1.2 : Ralentir l'augmentation des matières en suspension (MES)

Objectif 1.2.1 : Valider d'ici 2016 avec toutes les MRC (7), les municipalités (54) et les villes (4) les sites actifs de passages à gué et développer des mesures de contournement.

Action 6-1 : Cartographier toutes les traverses à gué.

En cours – en continu

Action 6-2 : Dresser un portrait de l'impact des traverses à gué identifiées sur la biodiversité et la qualité de l'eau.

Non débutée

Action 6-3 : Développer des mesures de contournement ou d'atténuations des impacts des traverses à gué problématiques.

En cours

Objectif 1.2.2 : Valider d'ici 2016 l'état des ponts et des ponceaux des circuits de véhicules hors route et développer avec toutes les municipalités (54), les MRC (7), les villes (4) et les clubs concernés, des mesures d'atténuation.

Action 7-1 : Cartographier tous les ponts et ponceaux des circuits hors route.

Non débutée

Action 7-2 : Dresser un portrait de l'état des ponts et ponceaux des circuits hors route afin d'évaluer ceux qui contribuent à l'augmentation de MES dans les cours d'eau.

Non débutée

Action 7-3 : Élaborer une stratégie visant à moderniser ou renouveler les ponts et ponceaux portant préjudices à la qualité de l'eau.

Non débutée

Problématique : Augmentation des matières en suspension (MES)

Orientation 1.2 : Ralentir l'augmentation des matières en suspension (MES)

Objectif 1.2.3 : Évaluer d'ici 2016 l'état des ponts et des ponceaux, et l'impact du réseau routier non pavé en forêt privée puis développer avec toutes les municipalités (54), les MRC (7), les villes (4) et l'ARMVFPBSL des stratégies d'atténuation et de surveillance des travaux en milieu forestier.

Action 8-1 : Cartographier tous les ponts et ponceaux en forêt privée et dresser un portrait de l'état des ponts et ponceaux du réseau routier non pavé en forêt privée qui contribuent à l'augmentation de MES dans les cours d'eau.

Non débutée

Action 8-2 : Assurer la diffusion et l'application aux Conseillers forestiers (et leurs sous-contractants) des outils déjà existants sur les bonnes pratiques de construction, d'entretien et de restauration des traverses des cours d'eau des fossés en forêt privée.

Non débutée

Action 8-3 : Élaborer une stratégie visant à moderniser ou renouveler les ponts et ponceaux portant préjudices à la qualité de l'eau et à bonifier la surveillance des travaux en milieu forestier.

Non débutée

Objectif 1.2.4 : Développer d'ici 2016, avec les 4 villes et 30 % des municipalités (18), des stratégies d'atténuation lors de la construction et de l'entretien des fossés routiers municipaux.

Action 9-1 : Offrir sur une base régulière la formation sur la technique du tiers inférieur aux employées et aux responsables de la voirie municipale.

Terminée

Action 9-2 : Réaliser un plan municipal de gestion environnemental des fossés.

Non débutée

Problématique : Augmentation des matières en suspension (MES)

Orientation 1.2 : Ralentir l'augmentation des matières en suspension (MES)

Objectif 1.2.5 : Recenser d'ici 2016 les tronçons routiers provinciaux où la "règle du tiers inférieur" est appliquée et assurer avec le MTQ l'application de cette règle et d'autres stratégies d'atténuation lors de la construction et de l'entretien des fossés

Action 10-1 : Réaliser un portrait des tronçons routiers provinciaux où la "règle du tiers inférieur" est appliquée.

Abandonnée

Action 10-2 : Valider l'application et l'efficacité des techniques environnementales d'entretien des routes.

Non débutée

Objectif 1.2.6 : Évaluer d'ici 2016 quelles carrières et sablières exploitées du territoire sont candidates à la mise en suspension de particules argileuses dans l'eau.

Action 11 -1 : Réaliser un portrait par sous-bassins versants des carrières et sablières exploitées candidates à la mise en suspension de particules argileuses dans l'eau.

Non débutée

Objectif 1.2.7 : Acquérir des connaissances d'ici 2019 sur des secteurs où la matière en suspension pourrait être en augmentation.

Action 12-1 : Réaliser un portrait des secteurs où la matière en suspension pourrait être en augmentation.

Non débutée

Action 12-2 : Réaliser un suivi de la qualité de l'eau des secteurs identifiés où la matière en suspension pourrait être en augmentation.

Non débutée

Objectif 1.2.8 : Sensibiliser le secteur municipal aux principes de gestion durable des eaux pluviales (GDEP) et favoriser l'adoption progressive de ces pratiques.

Action 231-1 : Diffuser au sein du secteur municipal, un outil d'autodiagnostic visant à améliorer les pratiques en matière de Gestion Durable des Eaux Pluviales (GDEP) et accompagner les villes et municipalités pour favoriser l'adoption de saines pratiques de gestion durables des eaux pluviales.

En cours – en continu

Problématique : Augmentation des matières en suspension (MES)

Orientation 2.4 : Freiner l'envasement, la sédimentation et le comblement des cours d'eau

Objectif 2.4.1 : Assurer d'ici 2016 un suivi post-travaux de l'accumulation sédimentaire à l'embouchure du cours d'eau Bonhomme Morency et assurer un suivi des aménagements effectués sur les berges du cours d'eau.

Action 108-1 : Organiser des séances de suivi de l'accumulation de sédiments à l'embouchure du ruisseau à l'embouchure du cours d'eau Bonhomme Morency.

En cours - 2021

Action 108-2 : Suivre annuellement l'ensemble des deux kilomètres de berges aménagés et identifier les secteurs présentant des problèmes d'érosion.

Non débutée

Objectif 2.4.2 : Diminuer d'ici 2020 30 % de l'accumulation sédimentaire à la jonction des rivières du Sud-Ouest et Neigette en développant une démarche concertée et durable avec la municipalité de Saint-Mathieu-de-Rioux, la MRC des Basques et d'autres partenaires clés.

Action 109-1 : Réunir les acteurs concernés par l'accumulation sédimentaire afin d'élaborer et de mettre en action un plan d'intervention concerté - jonction des rivières du Sud-Ouest et Neigette

En cours

Objectif 2.4.3 : Acquérir des connaissances d'ici 2020 sur d'autres sites candidats propices à l'accumulation sédimentaire.

Action 110-1 : Réaliser un portrait à jour des cours d'eau où l'accumulation sédimentaire serait problématique.

Non débutée

Objectif 2.4.4 : Quantifier d'ici 2016 l'incidence des chemins du centre de ski de la station de ski de Val Neigette (incluant le stationnement) et du golf sur l'apport de sédiments vers le ruisseau du Bois-Brûlé et informer la population locale des résultats.

Action 111-1 : Réaliser une caractérisation de la portion du ruisseau Bois-Brûlé qui longe le golf et la station de ski de Val Neigette.

Non débutée

Action 111-2 : Assurer la diffusion via des médias locaux (journaux, site internet, etc.) d'éléments clés aux résidents locaux et aux gestionnaires du golf et de la station de ski de Val Neigette.

Non débutée

Problématique : Augmentation des matières en suspension (MES)

Orientation 2.4 : Freiner l'envasement, la sédimentation et le comblement des cours d'eau

Objectif 2.4.5 : Assurer d'ici 2019 la diminution de l'ensablement des fosses à saumon du tronçon inférieur de la rivière Matane, grâce à des actions concertées.

Action 112-1 : Développer avec les acteurs concernés une stratégie concertée d'intervention afin de diminuer l'ensablement d'une vingtaine de fosses à saumon du tronçon inférieur de la rivière Matane.

Non débutée

Objectif 2.4.6 : Quantifier d'ici 2019 l'apport sédimentaire dans les cours d'eau par la modification du régime d'écoulement des réseaux routiers d'accès aux éoliennes du territoire.

Action 113-1 : Réaliser une caractérisation par sous-bassins versants des cours d'eau qui bordent les chemins d'accès aux éoliennes et réaliser un suivi de la qualité de l'eau aux exutoires.

Non débutée

Objectif 2.4.7 : Quantifier d'ici 2019 l'apport sédimentaire dans les lacs de la Grande Fourche et Saint-Hubert par des coupes dans la forêt de leur bassin versant et informer la population locale des résultats.

Action 114-1 : Réaliser un portrait à jour des apports sédimentaires parvenant aux lacs de la Grande-Fourche et Saint-Hubert, et diffuser les résultats de l'étude parmi la population locale.

Non débutée

Objectif 2.4.8 : Quantifier d'ici 2016 l'apport sédimentaire dans le lac Saint-Mathieu par des coupes récentes au Camping du lac Saint-Mathieu et informer la population locale des résultats.

Action 115-1 : Réaliser un portrait à jour des apports sédimentaires parvenant au lac Saint-Mathieu et diffuser les résultats de l'étude parmi la population locale.

Non débutée

Objectif 2.4.9 : Quantifier d'ici 2016 la dynamique de drainage modifiée depuis l'avènement de l'autoroute 20 dans le secteur de la Mitis et informer la population locale des résultats.

Action 116-1 : Réaliser un portrait historique de la dynamique de drainage des cours d'eau sur les lots privés depuis l'avènement de l'autoroute 20 dans la MRC de La Mitis et en informer la population locale.

Non débutée